



Gatineau, 3 novembre 2021

**Objet : Assouplissement au port du masque au secondaire et vaccination des 5-11 ans**

---

Chers élèves, parents et tuteurs,

Le gouvernement du Québec a annoncé, hier, un assouplissement quant au port du masque de procédure pour les élèves du secondaire des régions visées par des mesures d'appoint ainsi que la vaccination imminente des enfants de 5 à 11 ans contre la COVID-19.

**Assouplissement au port du masque au secondaire**

À partir du 15 novembre prochain, tous les élèves des écoles secondaires du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) n'auront plus à porter le masque de procédure en classe ni lors des activités parascolaires. Ils devront toutefois continuer à le porter lors des déplacements dans l'école, dans les aires communes intérieures et dans le transport scolaire.

Cet assouplissement est possible grâce aux efforts faits par les élèves et les membres du personnel en lien avec le respect des consignes sanitaires et la vaccination des 12 à 17 ans.

Veillez noter que le port du masque demeure obligatoire pour les élèves du primaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

**Vaccination des enfants de 5 à 11 ans**

Le CSSPO collabore avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour préparer la campagne de vaccination des élèves de 5 à 11 ans contre la COVID-19. Pour l'instant, le gouvernement a annoncé qu'une première dose pourrait être administrée avant le congé du temps des Fêtes. Tous les détails relatifs à cette campagne vous seront partagés dès qu'ils seront disponibles.

Nous nous réjouissons que la situation épidémiologique se stabilise et que le nombre total de cas positifs dans nos écoles et nos centres diminue. Nous vous invitons à demeurer vigilants et à poursuivre les efforts nécessaires pour un éventuel retour complet à la normale.

Merci de votre collaboration,

**Nadine Peterson**

Directrice générale

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais